

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Budget, quesaco ?

À la surprise des représentants des salariés, les questions budgétaires n'apparaissent pas dans l'ordre du jour.

Ah bon, y'a rien à dire ?

Et la régulation de 50 M€ sur le budget 2017 ?

Et les débats et annonces sur le PLF 2018 ?

Si les représentants des ministères sont au courant, il est peut-être nécessaire d'en parler plus largement avec tous les administrateurs, non ?

Le Président se sent donc obligé d'entamer un point d'actu sur le sujet.

Le représentant de Bercy vient à la rescousse et confirme que les alertes répétées sur la situation financière ont été entendues :

le budget 2018 sera abondé, en CP, de 200 M€¹ supplémentaires (soit, passant de 450 M€ les années passées à 650 M€), ceci permettant d'honorer à minima nos engagements sur les années passées.



Les AE seront bien en revanche revues à la baisse, passant de 590 à 520 M€¹.

D'où certaines confusions, notamment dans les médias : le budget de l'ADEME est à la fois augmenté (en CP), mais baisse...

Ça valait quand même bien une explication en séance, non ?

¹ Ces chiffres sont provisoires. Les chiffres définitifs seront présentés au CA du 30 novembre 2017.

L'Aaaaaaagence tous risques



Vous le saviez probablement, mais cette fois c'est dit : « vous faites un métier risqué ! ».

Le CA a examiné la cartographie des risques auxquels l'ADEME est exposée.

Et les trois risques majeurs identifiés sont :

- ▶ la perte d'expertise,
- ▶ les questions relatives aux ressources financières,
- ▶ l'efficacité interne.

Un travail intéressant et essentiel pour l'ADEME, qui peut permettre d'aller sur le fond et d'éviter de se prendre des murs sans les avoir vus avant...

Rappelons que la question de la perte d'expertise de l'ADEME préoccupe la CFDT depuis longtemps. La CFDT interpelle fréquemment la direction sur la mise en œuvre de moyens permettant, d'une part de reconnaître et valoriser les salariés qui la portent (et pas uniquement au niveau international) et d'autre part de la maintenir à un niveau d'excellence indispensable pour nos relations avec nos partenaires sur le terrain.

Le plan d'action présenté par la direction est un bien, mais peut être amélioré. Comment aller plus loin dans l'utilisation de Reflet, quelles suites données aux enquêtes sur le stress et la qualité de vie au travail, comment maintenir notre expertise dans un contexte de restriction budgétaire et de ressources humaines ?

C'est l'avis notamment des ministères qui rappellent l'importance des programmes de R&D pour alimenter l'expertise des ingénieur.e.s. Sur les ressources financières, les représentants des salariés rappellent éga-

lement que le stop & go a des conséquences sur le terrain, en terme d'image vis-à-vis de nos partenaires.

Le représentant du budget nous répète à longueur de CA que l'État tient toujours ses engagements...

Sur le fonds chaleur, la ponction budgétaire de fin d'année n'a pas permis d'honorer nos engagements. À cela s'ajoute, le cafouillage gouvernemental sur les budgets TEPCV, pour lesquels les budgets disponibles (400 M€) sont loin des engagements pris (750 M€). Même s'il ne s'agit pas de fonds ADEME, cela prouve que l'État ne tient pas toujours ses engagements.

Pas facile, dans ce contexte, de mobiliser les territoires dans la continuité et de garder leur confiance.

Métier risqué vous avez dit ?

RH2020, le Président en campagne ?

Il ne s'agissait que d'un point d'info pour les administrateurs.

Mais quel engouement, quelle fougue, quel élan de notre Président pour ce chantier interne qui permettra, selon lui en tout cas : « de poser la pertinence des automatismes (ancienneté) concernant la politique de rémunération », d'examiner « le passage d'un système de badgeage vers le forfait jour pour les cadres autonomes notamment ».

Et pour cela, le Président est déterminé.

C'est un chantier long, qui prendra du temps, mais « nous sommes déterminés » à le mener jusqu'au bout. Dites, Monsieur le Président, votre mandat arrivant à échéance tout bientôt, vous ne seriez pas en train de candidater auprès des tutelles pour une reconduction de votre contrat ?

Parce qu'on a vraiment cru que vous vous présentiez comme indispensable pour mener ce chantier à son (long) terme...



Les représentants salariés ont dit tout le "bien" qu'ils pensaient de ce chantier, qui donne vraiment envie aux salariés... Si la CFDT partage les objectifs affichés (transformer l'entreprise pour gagner en efficacité, en qualité de travail et mieux répondre aux attentes de nos partenaires), nous ne sommes pas d'accord sur la suite.

La direction s'acharne sur le personnel et les conditions de travail avec un certain dogmatisme (la convention de travail serait archaïque, le forfait jour la panacée, le badgeage est diabolisé, etc.).

Pour la CFDT, il faut changer de cible et travailler sur le contexte du travail : les outils (à fiabiliser), les procédures (à optimiser), les pratiques (à fluidifier).

Là, oui, on peut améliorer les choses !

Mais pointer ainsi les conditions de travail du personnel, c'est se trumper !

Remboursez !

Un point d'information sur l'évolution de nos pratiques en terme de soutien financier, qui s'appuie de plus en plus sur la possibilité d'attribuer des aides remboursables.

L'ADEME l'a pratiqué par le passé (ex : déchets, énergie) et le pratique actuellement de manière généralisée sur les PIAs. La logique est actuellement étendue vers des projets les Fonds Chaleur, Fonds Économie Circulaire et Déchets (CSR, méthanisation).

Cette évolution est intéressante, notamment parce qu'elle peut être efficace pour déclencher des projets,

des investissements, tout en réabondant ensuite nos moyens pour déclencher de nouveaux projets. Attention toutefois à certains écueils : le temps passé à la gestion administrative des contrats en est un.

Les effets rétro actifs sur notre politique en est un autre : Il ne faudrait pas en effet qu'à l'avenir, nos priorités de contractualisation soient orientées vers les filières et projets qui présentent les meilleures garanties de retour financiers.



C'est évident bien sûr...
Mais autant le dire, et s'en prémunir !

Gouvernance

Nous accueillons un nouvel administrateur :
Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère (LREM),
membre de la Commission Développement Durable de

l'Assemblée, et récent rapporteur de la loi sur l'arrêt
des recherches et exploitation des hydrocarbures en
France.

On lui souhaite la bienvenue et espérons qu'il
s'impliquera pleinement dans son rôle d'administrateur !

Prochain CA le 30 novembre 2017

Toujours à votre disposition, vos représentants CFDT au conseil d'administration

France-Noëlle LEFAUCHEUX
DR Rhône-Alpes

Luc BODINEAU
Angers

Muriel JEANNERET
Franche-Comté

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : [@cfdtademe](https://twitter.com/cfdtademe)